

Commune de Genolier Conseil communal

A tous les membres du
Conseil Communal de
Genolier

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Genolier, le 2 septembre 2013

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Vous êtes convoqué(e)s à la séance **ORDINAIRE** du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 12 septembre 2013 à 20 h 00 AU PAVILLON

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Approbation du PV de la séance du 6 juin 2013
3. Communications du Président du Conseil communal
4. Communications municipales
5. Dépôt et examen du Préavis n° 33/2013 concernant la demande d'adoption d'un règlement communal pour la participation financière des propriétaires fonciers au financement de l'équipement communautaire.

6. **Dépôt et examen du Préavis n° 34/2013** relatif à l'adaptation des installations de traitement et de télégestion des eaux du Montant: Sidemo.
7. Présentation des directives pour l'attribution des appartements du bâtiment locatif "Source Vive" à la route de la Gare. Informations complémentaires au préavis No 168/2011 accepté par le CC en date du 31.10.2011
8. Présentation du projet "Plein Sud". Informations complémentaires au préavis No 08/2011 accepté par le CC en date du 08.12.2011
9. **Divers et propositions individuelles**

Remarque : La Municipalité vous rend attentifs que des contrôles sont régulièrement effectués sur le parking de la Brégentenaz et vous invite à ne pas oublier de placer vos disques de stationnement.

Annexes :
- Procès-verbal de la séance du 6 juin 2013
- Préavis No 33 et 34 accompagnés des rapports des commissions

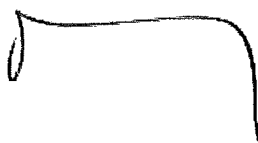
ENVOI à :
- Mmes et MM. les Conseillers communaux

COPIES à :
- Mmes et MM. les Conseillers municipaux
- Mme et M. les Préfets
- Mmes et MM les Suppléants du Conseil Communal
- Greffe (pour affichage au pilier public et virtuel)
- Rédaction du Quotidien La Côte, Nyon
- Correspondant La Côte, Genolier.
- Rédaction du journal « 24 heures », Nyon

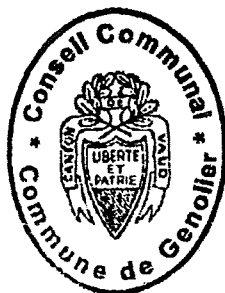
Uniquement convocation : - Nyon Région Télévision, Mme Roselyne Grob ,Rue de Rive 21,1260 Nyon

Pour le Bureau du Conseil communal :

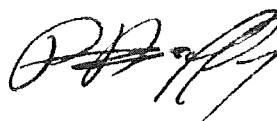
Le Président



Denis Matthey



Le secrétaire



Pierre-Alain Zufferey